

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DU MESNIL THERIBUS

Les membres du Conseil Municipal se sont réunis le 10 mars 2026 à 19 heures 30 à la mairie sous la présidence de Madame DELANDE, Maire.

PRESENTS : Mmes NABBEN, CHARTON, BAUER, FERNANDEZ,

Mrs LEVACHER, RICHARD, MELLIER, PETIT, BIDARD

ABSENTS : Mme BOULLET donne pouvoir à Madame NABBEN

Mme OULLIER, Mr COLLEMARE Mr DUBOIS

Secrétaire de séance Mme FERNANDEZ

Secrétaire de mairie Mr Claude de LAROSIERE

VOTE DU COMPTE FINANCIER 2025

Vu l'article 205 de la loi n°2023-1322 du 29 décembre 2023 de finances pour 2024 qui prévoit la généralisation du CFU au plus tard pour les comptes de l'exercice budgétaire 2026

Vu le code général des collectivités territoriales

Vu le rapport de présentation du CFU pour l'année 2025

Considérant que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétique et des taux des contributions et produits afférents

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU.

Considérant que Madame le Maire a quitté la séance et que le conseil municipal a élu Madame BAUER Jacqueline pour assurer la présidence de la séance

		Investissement	Fonctionnement	Total
Recettes	Prévision budgétaire	243 537.85	499 200	742 737.85